

2C PROJECTS

**Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 76 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES, 75008 PARIS
850 812 868 RCS PARIS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 12 Juin 2025

L'an 2025,
Le 12 Juin,
A 10 heures 30,

Les associés de la Société 2C PROJECTS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à Paris, sur convocation faite par lettre simple adressée le 12 Juin 2025 à chaque associé.

Sont présents :

- Madame Cristina DOMINGUEZ, titulaire de 200000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Christopher FABRE, titulaire de 200000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 76 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES, 75008 PARIS au 59 Rue de Ponthieu, Bureau 326, 75009 PARIS, et ce à compter du 12 Juin 2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 59 Rue de Ponthieu, Bureau 326, 75009 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Christopher FABRE

DocuSigned by:
Christopher Fabre
6FD911490A70454...